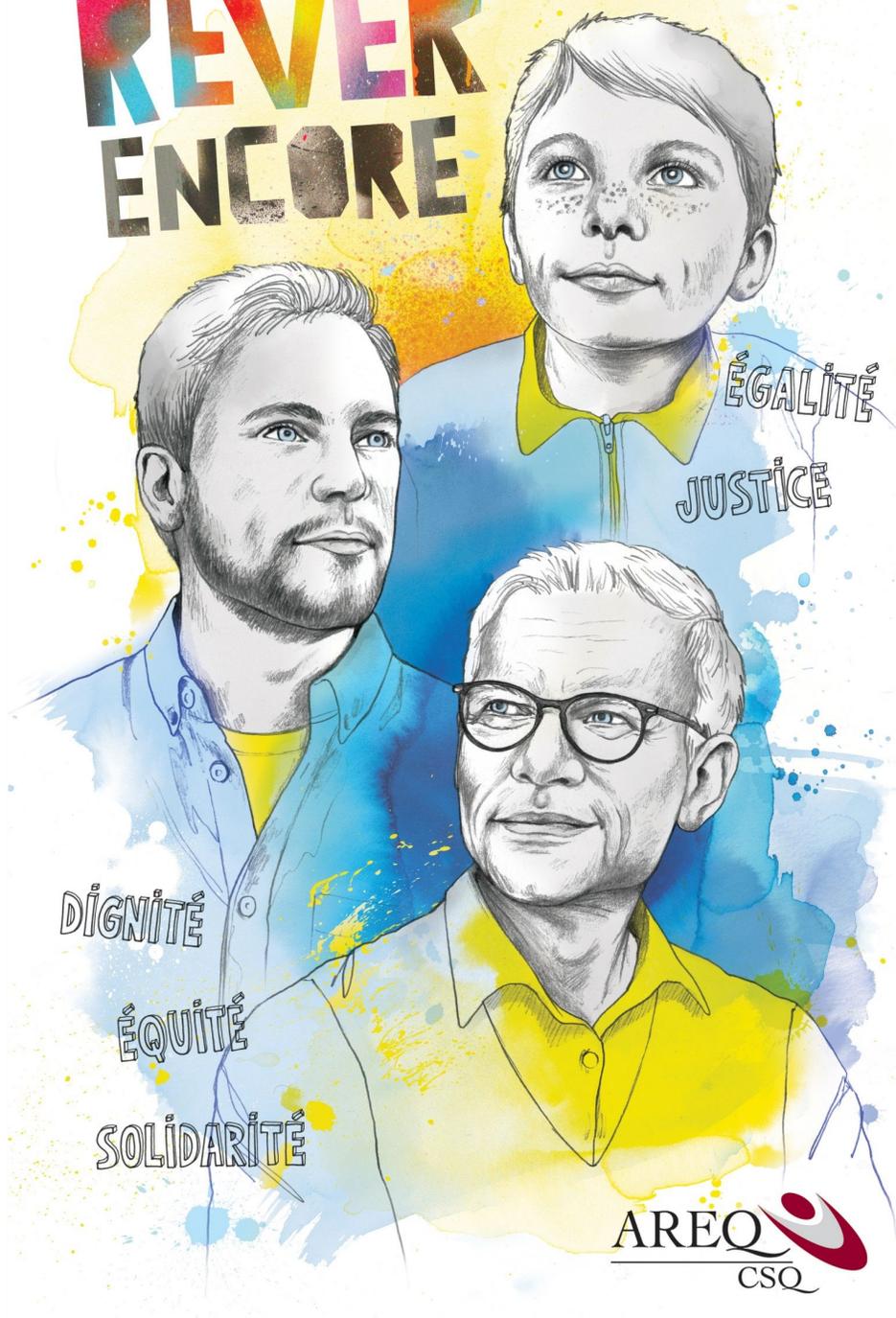


JOURNÉE INTERNATIONALE DES HOMMES 19 novembre 2020

RÊVER ENCORE



Votre conseil sectoriel



En bas: Rollande Pélissier (2^e conseillère), Laurielle Bastien (Trésorière), Lise Noël-Latour (1^{ère} conseillère), Raymond-M. Arsenaault (Président)

En haut: Claudine Bilodeau (2^e vice-présidente), Régent Beauvais (1^{er} vice-président), Clémence Cossette (secrétaire).

Vos responsables de dossier

Assurances	Ghislaine Basque Perreault
Environnement	Nicole Laramée
Femmes	Laurette Audet
Fondation Laure-Gaudreault	Claudine Bilodeau
Hommes	Régent Beauvais
Internet	Laurielle Bastien
Retraite	Micheline Tremblay
Téléphonie	Jeannette Bédard
Statuts et règlements	Yvon Villemure

L'équipe du bulletin

Claudine Bilodeau	Claire Godard
Chantal Grenier	Jean Morissette
Raymond-M. Arsenaault	

Dans ce numéro:

Mot du président	P. 3
Mot de la présidente régionale	P. 4
Dossier retraite	P. 5
Assurances	P. 6
Dossier des femmes	P. 8
Dossier des hommes	P. 9
Fondation Laure-Gaudreault	P. 10
Opération «Gardons le contact»	P. 12
Ces personnes nous ont quittés	P. 13
De nouvelles cartes pour 2020-2021	P. 14
Babillard	P. 16

Mot du président



Raymond-M Arseneault

Comme vous le savez, le contexte incontournable de la Covid-19 est venu perturber la routine d'organisation du calendrier d'activités de notre association sectorielle.

Tour à tour, le brunch de l'accueil, le dîner « Hommage à nos aînées et aînés », le « Bière et saucisse » de la Journée internationale des hommes et le social de Noël ont été annulés afin de respecter les consignes de la Santé publique et de diminuer les risques de propagation du virus à notre population d'aînés.

Qu'à cela ne tienne, la traditionnelle présentation du calendrier des activités fut remplacée par un envoi courriel ou postal accompagné d'une lettre d'informations et de bienvenue.

Nos 11 aînées qui ont soufflé leur quatre-vingtième chandelle ont reçu la visite d'un membre du conseil et accueilli pour la plupart avec plaisir la traditionnelle « doudou » à l'effigie de l'AREQ.

Quant à nos hommes, une documentation d'informations sur les différents dossiers touchant la condition des hommes et une invitation à participer à un Webinaire sur le thème de leur journée annuelle leur furent expédiées.

Le social de Noël sera vraisemblablement fêté dans l'intimité de chacun de nos foyers, mais le conseil prépare pour tous une petite surprise qui, nous l'espérons, sera appréciée.

Quant à la gestion générale de tous les dossiers de l'Association, vos représentants se sont mis à la page et ont participé à diverses rencontres de travail via la vidéoconférence « Zoom ».

De nombreux projets ont alimenté nos discussions :

- * « Lire à tout âge », pour les résidents des CHSLD
- * Service de consultations juridiques gratuites, NOVUM, pour les membres de l'AREQ
- * Recherche provinciale sur la « grand-parentalité » au masculin
- * Présentation d'un mémoire sur le projet de loi 56 sur la proche-aidance
- * Suivi des enquêtes sur la condition des aînés dans les CHSLD et les résidences de personnes âgées.

Le conseil espère de tout cœur que l'évolution de la pandémie nous permettra de reprendre les activités du printemps, en présentiel, et que nous pourrons à nouveau partager notre chaleur humaine.

Mot de la présidente régionale



Claire Léveillé

Je ne vous apprend rien en vous disant que nous faisons face à la pandémie depuis maintenant 7 mois. S'adapter, réussir à vivre et à se développer positivement en dépit de ces circonstances défavorables, tel que décrit dans la définition de la résilience, est plus difficile pour certaines personnes que pour d'autres. Je vous suggère donc d'essayer de trouver un élément positif à tous les jours. Je ne suis pas une psy, mais je crois que ça peut nous aider.

Toutes nos rencontres, que ce soit au niveau national, régional ou sectoriel, continuent à se faire par vidéoconférence Zoom. J'en profite pour remercier énormément toutes les présidences de secteurs, les membres des conseils sectoriels ainsi que les responsables régionaux et sectoriels des différents comités. Vous avez décidé de continuer votre mandat pour une année supplémentaire et de trouver des façons différentes pour rejoindre et informer les membres. Bravo!

Du travail, il s'en fait, et beaucoup, à tous les niveaux de l'Association.

Au national, un mémoire a été présenté par l'AREQ suite au dépôt du projet de loi 56 visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives. L'AREQ souhaite ainsi apporter sa contribution à la présente consultation en proposant 8 recommandations au gouvernement.

En réaction à la situation vécue par les personnes âgées au printemps, l'AREQ a réclamé la tenue d'une commission d'enquête afin de faire la lumière sur les événements. Elle a aussi revendiqué la tenue d'états généraux sur l'hébergement et les soins de longue durée afin de revoir l'approche mise en place.

Tous les comités nationaux sont en action en présentant des projets reliés à leur plan d'action respectif.

Au niveau régional nous avons tenu une rencontre, en présentiel, du conseil régional en début septembre. Toutes les règles sanitaires étaient de mise. Maintenant tout se fait virtuellement. Dans notre horaire d'automne, il est prévu de participer au conseil national où nous allons analyser les modifications à nos statuts ainsi que le projet des orientations en vue de les adopter à notre Congrès de juin 2021. D'autres rencontres du conseil régional et des responsables de comités sont aussi à prévoir.

Dans les secteurs, il n'y a aucune activité prévue en présentiel pour le moment, mais les présidences et leurs conseils sectoriels travaillent à vous informer et garder le contact avec vous par différents moyens : courrier, courriel, téléphone et même Facebook pour certains secteurs. N'hésitez pas à les contacter si vous avez des questions.

Je vous souhaite, malgré tout, un bel automne et un début d'année 2021 entouré des personnes que vous aimez.

Dossier retraite

À quand l'indexation ?

Micheline Tremblay

Une tribune de discussions composée de six associations de retraités représentant l'ensemble des secteurs public et parapublic et du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a été mise en place en 2017 pour un projet-pilote de 2 ans.

Au terme de 8 rencontres tenues entre juin 2017 et juin 2019, des constats et recommandations en lien avec les travaux de la tribune sur les divers enjeux liés aux régimes de retraite des secteurs public et parapublic ont été présentés par M. Reda Diouri, directeur principal des études actuarielles et quantitatives et de l'information de gestion au SCT. Un rapport final est à venir.

Lueur de positivisme...les travaux de la Tribune se poursuivent au-delà du projet-pilote. La table de travail et d'échange entre des associations de retraités et le SCT devient permanente. Une rencontre a eu lieu le 11 octobre 2019 et des pistes de solutions pour l'amélioration de la condition financière des retraités de l'État touchés par l'impact de la non-indexation des rentes de 1982 à 1999 ont été discutées, pistes de solutions présentées au printemps 2019 par 5 associations de retraités. Bien sûr, les mesures proposées évitent de mettre en péril la santé financière de la caisse des participants du RREGOP.

Une des propositions a attiré tout particulièrement l'attention du SCT malgré que celle-ci ne soit pas chiffrée, elle mérite d'être approfondie et analysée davantage.

Cette proposition se lit comme suit :

« Que les surplus dans la caisse des participants au RREGOP, au-delà de 110% de capitalisation, soient répartis équitablement entre des baisses de cotisations et une indexation de retraite pour les années 1982 à 1999 ».

*Présentement la gestion du surplus de 110% à 120% est versée en baisse de cotisations aux **cotisants actifs** ...il faut atteindre 120% et plus de surplus pour voir une indexation pour les retraitées et retraités, c'est irréaliste compte tenu de la conjoncture économique actuelle.*

Des modifications s'imposent, elles s'effectuent entre le gouvernement et les syndicats lors des négociations. Les démarches de l'AREQ auprès de la CSQ ont permis une percée auprès du Conseil Général de Négociation (CGN). Les membres actifs ont déposé une proposition qui démontre une préoccupation réelle de leurs conditions futures de retraite :

« Qu'un comité de travail CSQ soit mis en place afin d'analyser diverses pistes de solutions et les impacts d'une indexation plus avantageuse pour les personnes retraitées ».

N'oublions pas que la loi reconnaît le principe d'ÉQUITÉ !

N'est-ce pas là une certaine prise pour nos revendications qui sont... on ne peut plus légitimes!

L'association démocratique des retraités demande la pleine indexation, ce qui ne correspond pas aux buts visés par les 5 autres associations, donc l'ADR n'a pas participé à l'élaboration des pistes de solutions.

Assurances

ASSUREQ:

Covid-19 Mise à jour de votre couverture d'assurance voyage

Ghislaine Basque Perreault

À compter du 1^{er} octobre 2020, SSQ Assurance couvrira désormais tous les frais médicaux d'urgence, incluant ceux reliés à la COVID-19, dans un pays de destination ayant un avis du gouvernement canadien d'éviter tout voyage non essentiel (niveau 3). Votre santé et votre sécurité sont une priorité pour nous et demeurent au centre de nos décisions en ce temps de pandémie. Bien que la meilleure protection soit toujours de limiter vos déplacements, SSQ Assurance tient à vous apporter son soutien si vous devez voyager. Pour être admissibles à leur couverture, les assurés devront présenter un état de santé bon et stable avant le départ. Également à compter du 1^{er} octobre 2020, l'assurance annulation et interruption de voyage sera maintenant offerte dans les cas suivants :

Avant le départ

Si l'avis de votre pays de destination passe d'un niveau de 1-2 à 3 ou 4.*avant votre départ, il sera alors possible d'annuler votre voyage.

Durant le voyage

Si l'avis de votre pays de destination passe d'un niveau 1-2 à 3 durant votre séjour, vous aurez le choix de rester en voyage, tout en conservant votre protection d'assistance voyage, ou d'interrompre celui-ci et revenir au pays dans un délai maximum de 14 jours. Toutefois, si l'avis du gouvernement passe à un niveau 4, vous devrez obligatoirement interrompre votre voyage et revenir au pays dans un délai maximal de 14 jours, à défaut de quoi vous perdrez votre protection d'assistance voyage. Un avenant vous sera acheminé lors de votre renouvellement.

*Avis émis par le gouvernement canadien concernant les destinations voyages

Niveau 1 - Prendre les précautions sanitaires habituelles en voyage

Niveau 2 - Prendre des précautions sanitaires spéciales

Niveau 3 - Éviter tout voyage non essentiel

Niveau 4 - Éviter tout voyage.

Assurances (suite)

Découvrez l'Espace client du site Internet de SSQ Assurance

Accédez à l'Espace client

Rendez-vous au ssq.ca.

Cliquez sur **se connecter** dans le coin supérieur droit de la page.

Cliquez sur **En tant qu'assuré**.

Si vous êtes déjà inscrit, saisissez votre code d'utilisateur ou adresse courriel ainsi que votre mot de passe et cliquez sur **Se connecter** afin d'accéder à votre page personnelle.

Si vous n'êtes pas inscrit, cliquez sur **S'inscrire**

À partir de la page **identification**, remplissez les champs.

Cliquez sur **prochaine étape**.

À partir du courriel d'activation envoyé à votre adresse courriel, cliquez sur le lien indiqué pour confirmer la validité de votre adresse et pour compléter votre inscription.

[Vous pouvez maintenant accéder à votre page d'accueil personnalisée.](#)

[Plusieurs raccourcis sont offerts à partir de la page d'accueil.](#)



Dossier des femmes

Marche mondiale des femmes 2020

Laurette Audet

Cette année, la marche mondiale des femmes, prévue le 17 octobre dernier, avait pour but de sensibiliser la population sur la situation actuelle des femmes.

Comme de nombreux événements, la pandémie a forcé l'annulation de l'activité. La Coordination du Québec de la marche des femmes a, du même souffle, annoncé le report du grand rassemblement et une prolongation des actions prévues pour la marche.

La pandémie est aussi venue amplifier de nombreux problèmes liés à la condition féminine.

Les conditions sanitaires mises en place par la Santé Publique ont permis de constater un accroissement des inégalités entre les hommes et les femmes. La perte de revenus d'emploi est supérieure chez les femmes car les institutions et les commerces touchés par les règles sanitaires ont un bassin de travailleurs à prédominance féminine.

Les organismes d'aide contre la violence faite aux femmes ont constaté une augmentation de la violence conjugale, en lien avec le confinement.

De plus, les femmes se retrouvent plus souvent dans les emplois à risque. Que l'on pense aux infirmières, aux préposées aux bénéficiaires, aux travailleuses en milieu de garde et aux enseignantes qui s'exposent jour après jour au virus dans des conditions de travail déficientes.

L'actualité a aussi fait état récemment du problème de racisme systémique touchant la condition des femmes autochtones. La Coordination du Québec de la marche des femmes a fortement dénoncé le sort de Joyce Echaquan, une femme atikamekw décédée au centre hospitalier régional Lanaudière de Joliette dans des circonstances troubles.

Malgré l'amélioration de la condition des femmes au cours de la dernière décennie, force est de constater que les inégalités hommes-femmes semblent être aussi de nature systémique.



Dossier des hommes

Souligner la Journée internationale des hommes en 2020

Marcel Leroux et Laurier Caron

La première Journée internationale des hommes a été organisée à Trinidad et Tobago le 19 novembre 1999. Depuis, cette journée est soutenue par l'Organisation des Nations Unies et est célébrée dans une soixantaine de pays, dont le Canada. Il est à noter que les pionniers de la Journée internationale des hommes n'avaient aucune intention d'entrer en compétition avec la Journée internationale des femmes. L'instauration de cette journée visait plutôt à promouvoir des modèles positifs d'hommes qui contribuent à la société, à la communauté, au bien-être des enfants et à l'environnement. C'est également devenu une occasion pour réfléchir sur la santé des hommes et leur bien-être physique, émotionnel, social et spirituel.

Par cette journée, nous souhaitons améliorer les relations entre les hommes et les femmes et promouvoir leur égalité afin de poursuivre ensemble la construction d'un monde meilleur et plus sécuritaire où l'on pourra vivre en toute tranquillité et s'épanouir pleinement. L'AREQ souligne depuis plusieurs années la Journée internationale des hommes. Chaque année depuis 2012, avec l'appui du comité national et des responsables régionaux du dossier des hommes, elle a proposé un thème et une affiche. En 2020, l'AREQ a choisi comme thème « Rêver encore » et une affiche a été réalisée pour refléter ce thème. L'affiche illustre qu'on peut rêver à tout âge et qu'on le fait beaucoup à partir de valeurs qui nous sont chères : la dignité, l'équité, la solidarité, l'égalité et la justice.

En ces temps de pandémie, le comité national des hommes vous suggère la lecture du dernier livre de Frédéric Lenoir intitulé « Vivre dans un monde imprévisible » aux éditions Fayard. L'auteur propose un manuel de résilience qui aide à vivre dans ces temps difficiles, manuel qui peut aussi bien toucher les hommes que les femmes. En voici un extrait :

« La vie vaut parce qu'elle a une certaine durée. C'est notre finitude qui peut nous inciter à vivre pleinement chaque instant comme une opportunité de joie, de plaisir, de prise de conscience, de connaissance, de croissance, d'amour partagé. Toute proximité de la mort, comme la crise que nous traversons, devrait avant tout nous inciter à vivre mieux et pleinement. »

Si le thème de cette journée et de l'affiche vous inspire, partagez vos réflexions par courriel, lors de rencontres virtuelles ou autrement. Enfin, monsieur Jean-Pierre Charbonneau, ancien député et président de l'Assemblée Nationale du Québec, a aussi accepté de participer à un webinaire sur ce thème le 19 novembre dernier.

Ce webinaire gratuit a accueilli jusqu'à 200 participantes et participants. Il visait particulièrement les hommes qui sont membres de l'AREQ, mais aussi toute autre personne intéressée par le sujet.

Fondation Laure-Gaudreault

Connaître une femme d'exception : Laure Gaudreault

Claudine Bilodeau

Il y a plus d'un an, le 8 mars 2019 pour la Journée internationale des droits des femmes, Laure Gaudreault a été désignée personnage historique avec huit autres Québécoises par la ministre de la Culture et des Communications et ministre de la Langue française, Nathalie Roy, annonce faite en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Cette information ne s'est peut-être pas rendue jusqu'à vous, pourtant Laure Gaudreault a permis aux enseignantes et enseignants de sortir de l'ombre.

Laure Gaudreault est née le 25 octobre 1889 à Clermont dans la région de Charlevoix. À l'âge de 16 ans, elle obtient son diplôme et entame sa carrière d'institutrice. Elle constate assez vite les piètres conditions de travail des enseignantes en milieu rural. Ce constat l'incite à fonder le 1^{er} syndicat des institutrices rurales ayant pour première revendication un salaire minimum de 333 \$ par année. Ce premier syndicat des enseignantes se transformera au fil du temps pour devenir la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Après avoir défendu la cause des enseignantes et enseignants, elle se tourne vers la situation des retraités de l'enseignement qui vivent dans la pauvreté. Avec 295 personnes retraitées, elle fonde en 1961 l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ). L'objectif poursuivi est d'obtenir une retraite décente indexée au coût de la vie pour les retraités du monde de l'éducation. L'AREQ compte aujourd'hui plus de 59 000 membres.

Laure Gaudreault était une femme décidée, travaillante, acharnée, avant-gardiste et généreuse. Elle ne craignait pas de déranger et de bousculer les décideurs dans le but d'améliorer les conditions de travail du milieu de l'enseignement et la qualité de vie des retraités. Dire qu'elle a fait sortir les enseignantes et enseignants de l'ombre n'est pas surfait.

En 1989, l'AREQ crée en son hommage, la Fondation Laure-Gaudreault (FLG) afin de poursuivre son œuvre. La mission d'aide de la fondation repose sur trois objectifs principaux, soit d'aider les personnes âgées dans le besoin, les œuvres de jeunesse ou des jeunes dans le besoin et la recherche médicale dans les maladies qui frappent les personnes âgées.

Cette fondation ne s'adresse pas seulement aux membres de l'AREQ, mais à toute personne sensibilisée à sa mission. Il n'en coûte que 10 \$ pour être membre à vie.

Notre région compte sept secteurs qui viennent en aide chaque année à des organismes ou personnes âgées dans le besoin. Pour devenir membre ou faire des dons, vous pouvez me contacter ou vous rendre sur le site de FLG : fondationlg.org.

Devenir membre de la fondation Laure-Gaudreault, c'est perpétuer la mémoire d'une Québécoise exceptionnelle.



La Fondation
Laure-Gaudreault
FLG



Fondation Laure-Gaudreault

Dons de la fondation Laure-Gaudreault pour 2019

Claudine Bilodeau

Malgré la pandémie et grâce à votre générosité, la fondation Laure-Gaudreault a été en mesure de remettre 1 375 \$ à 3 organismes de Rouyn-Noranda.



Mme Cathy Allen, coordonnatrice

Nous avons pu remettre 500 \$ à la maison Alternative pour Elles.



Mme Gabrielle Arseneau, directrice

Nous avons pu remettre 375 \$ au Centre d'Action Bénévole de Rouyn-Noranda.



Mme Johanne Gagné, directrice

Nous avons pu remettre 500 \$ au Portail.

C'est grâce à votre générosité que nous avons pu aider ces organismes qui ont souffert de la pandémie. Nous vous en remercions.

Étant donné que nous n'avons pu tenir le dîner de l'accueil cet automne, nous n'avons pu faire le tirage pour ramasser des dons pour l'an prochain. Lorsque les rencontres reprendront, nous pourrons repenser au meilleur moment pour effectuer le tirage d'un panier d'œuvres réalisées par des membres de l'AREQ. Vos réalisations sont les bienvenues pour enrichir notre panier. Je vous rappelle que vous pouvez devenir membre de la fondation et faire des dons en allant sur le site : fondationlg.org

OPÉRATION « GARDONS LE CONTACT »

Raymond-M Arsenault

Lors du confinement d'avril dernier, l'isolement des personnes âgées de 70 ans et plus a suscité au niveau de notre association une inquiétude quant au bien-être de nos membres durant cette période difficile. L'idée d'une chaîne d'appel de l'amitié fut matérialisée afin de permettre aux différents secteurs d'établir un réseau de communication entre ses membres les plus vulnérables dans le but de rassurer et d'égayer le quotidien de tous.

Dans notre secteur, l'utilisation de la chaîne téléphonique et du courriel a permis d'informer et de rassurer l'ensemble de nos membres sans pour autant offrir une certaine relation d'aide individuelle aux plus vulnérables.

Puis durant la période estivale, l'état de la pandémie s'est largement amélioré dans notre région, permettant le déconfinement et l'amélioration de l'état de santé tant physique que psychologique de tous.

Avec la deuxième vague, la crise a repris de plus belle dans la majorité des régions du Québec favorisant à nouveau l'isolement et la détresse physique et mentale chez une grande partie de la population, notamment chez les personnes plus âgées.

C'est pourquoi l'AREQ relance l'opération « Gardons le contact » pour les membres de 75 ans et plus.

Les membres qui vivent seuls et qui n'ont pas de contact avec un membre de leur famille ou une personne de leur entourage peuvent, en cas de détresse physique ou psychologique, communiquer avec les ressources suivantes :

Raymond-M Arsenault, président AREQ Rouyn-Noranda, 819-764-3941

Info-Santé : 811

Info-social : 811

Tel-Aide : 1866-appelle (277-3553)

Centre d'Action Bénévole de Rouyn-Noranda : 819-762-0515

Si vous connaissez un de nos membres vivant seul, communiquez avec lui ou elle pour vous informer de sa condition et de son bien-être.

Les membres qui souhaitent s'impliquer dans l'opération pour faire des appels auprès de nos personnes seules peuvent donner leur nom à un membre du conseil.

En ce temps de pandémie, soyons solidaires.

Ces personnes nous ont quittés



Est décédée à la Maison de l'Envol le 7 juillet 2020 à l'âge de 75 ans, Mme Monique Gauthier, domiciliée à Rouyn-Noranda, membre de l'AREQ.



Est décédé à la Maison de l'Envol le 29 juillet 2020 à l'âge de 70 ans, M. Gilles Brodeur, domicilié à Rouyn-Noranda, membre de l'AREQ.



Est décédée à Québec le 2 août 2020 à l'âge de 74 ans, Mme Monique L'Heureux, domiciliée à Québec, membre de l'AREQ.



Est décédé à son domicile le 15 octobre 2020 à l'âge de 80 ans, M. Luc St-Amant, domicilié à Rouyn-Noranda, membre de l'AREQ.



Est décédée au CISSS de Rouyn-Noranda le 14 novembre 2020 à l'âge de 79 ans, Mme Lisette Carignan, domiciliée à Rouyn-Noranda, membre de l'AREQ.



Est décédée au CISSS de Rouyn-Noranda le 16 novembre 2020 à l'âge de 86 ans, Mme Hélène Morin, domiciliée à Rouyn-Noranda, membre de l'AREQ.



Est décédé au printemps, M. Gino Viola, conjoint de Lucette Baribeau, membre de l'AREQ.



Est décédé le 9 avril 2020 à l'âge de 85 ans, M. Roland Gagnon, domicilié à Rouyn-Noranda, époux de Thérèse Audet, membre de l'AREQ.



Est décédé à son domicile le 7 juillet 2020 à l'âge de 82 ans, M. André Massé, domicilié à Rouyn-Noranda, époux de Lucette Cossette, membre de l'AREQ.



Est décédé à son domicile le 21 juillet 2020 à l'âge de 87 ans, M. Albert Talbot, domicilié à Rouyn-Noranda, époux de Jacqueline Thériault, membre de l'AREQ.

DE NOUVELLES CARTES POUR 2020-21

« DES JOIES RENOUVELABLES À CHAQUE ANNÉE »

Céline Demers

Se balader au mois d'août, dans les sentiers illuminés d'épilobes et de gerbes d'or, procure une joie féconde qu'on aime bien partager. Si un regard attentif offre autant de plaisir, il en est ainsi d'admirer les œuvres de nos artistes reproduites sur les nouvelles cartes de l'année 2020-21.

La responsable de l'envoi de ces cartes à l'anniversaire de naissance de nos membres, Mme Monique Chouinard, les reçoit toujours avec une grande joie, comme l'accueil du plus joli bouquet. Elle qui, depuis plus de trente ans s'occupe de cette tâche, aime découvrir les nouveaux artistes qui offrent généreusement de reproduire leurs œuvres sur des cartes que Monique nous permet d'acheter, lors de nos activités, au coût de 2 \$ seulement. Les profits de ces ventes s'ajoutent pour l'organisation des activités par notre conseil sectoriel.

Cette année, les artistes que nous découvrons, membres de l'AREQ, sont Daniel Sigouin et Denise Dubé. Le premier est très prolifique comme l'été au mois d'août et se décrit comme suit :



«Daniel Sigouin est un artiste-peintre amateur de l'Abitibi-Témiscamingue. Autodidacte, il a le souci de parfaire son art par le biais de diverses formations artistiques suivies au fil des ans. Son cheminement artistique l'amène à expérimenter la gravure, la peinture, le fusain et l'aquarelle à travers une démarche qui lui est chère : la nostalgie des lieux.»

Le paysage urbain de Rouyn-Noranda, la campagne et les quatre saisons, tous traduits par une ligne nerveuse et une palette colorée ou à l'occasion rompue sont, sans conteste, propres à son expression plastique. Ses œuvres se retrouvent dans plusieurs publications, occasions spéciales, collections privées et publiques. Il vous arrivera sûrement de le rencontrer quelque part en peinture en plein air. »

À ce portrait succinct de l'artiste, il est pertinent d'ajouter que celui-ci offre les cours suivants dont il est l'auteur au Réseau Libre Savoir A-T :

Sketch urbain, clair/obscur, gouache de couleur, exploration à l'aquarelle, aquarelle/atelier, monotype à l'aquarelle/avec La Fontaine des Arts, introduction à l'acrylique.

Pour ajouter à cet ensemble aussi varié que peuvent l'être les merveilles qui nous entourent, cet artiste qui se dit « amateur », s'exprime aussi en pochade à l'huile et comme « estampier ». Alors si

DE NOUVELLES CARTES POUR 2020-21 (suite)

vous avez un coup de cœur pour une carte représentant une des œuvres de l'artiste, il est possible de vous procurer l'œuvre originale en communiquant avec lui à dandu115@hotmail.com.

Notre deuxième artiste, Denise Dubé, peint pour son plaisir depuis une vingtaine d'années. Son caractère paisible recherche des sujets qui inspirent le calme, le recueillement et la douceur. C'est donc de son admiration pour la nature que naissent ses tableaux dans lesquels on peut admirer un cours d'eau, des arbres ou des fleurs.

Elle a commencé à suivre des cours de peinture sur bois en utilisant l'acrylique, puis sur toile et sur le métal. Ce choix de l'acrylique lui permet de parfaire son travail jusqu'à ce qu'il réponde à ses exigences élevées. Elle aime apprendre et réaliser ses projets avec patience, persévérance et plaisir. Denise apprécie aussi rencontrer de nouvelles personnes lors de ses cours.

En plus de peindre, Denise aime agencer des fleurs séchées en de jolis ensembles pour décorer sa maison. Comme nos passe-temps nous ressemblent, le caractère paisible et accueillant de cette artiste se reflète dans ses créations.

Voilà deux artistes à découvrir dont les cartes vous seront offertes lors de la prochaine activité du conseil sectoriel par la responsable Monique qui appréciera vous rencontrer et partager sa joie. En attendant ce moment, elle n'oubliera certainement pas votre anniversaire !



POSTE MAIL

Port payé

Postage paid

Poste-publications

Publications Mail

3529657

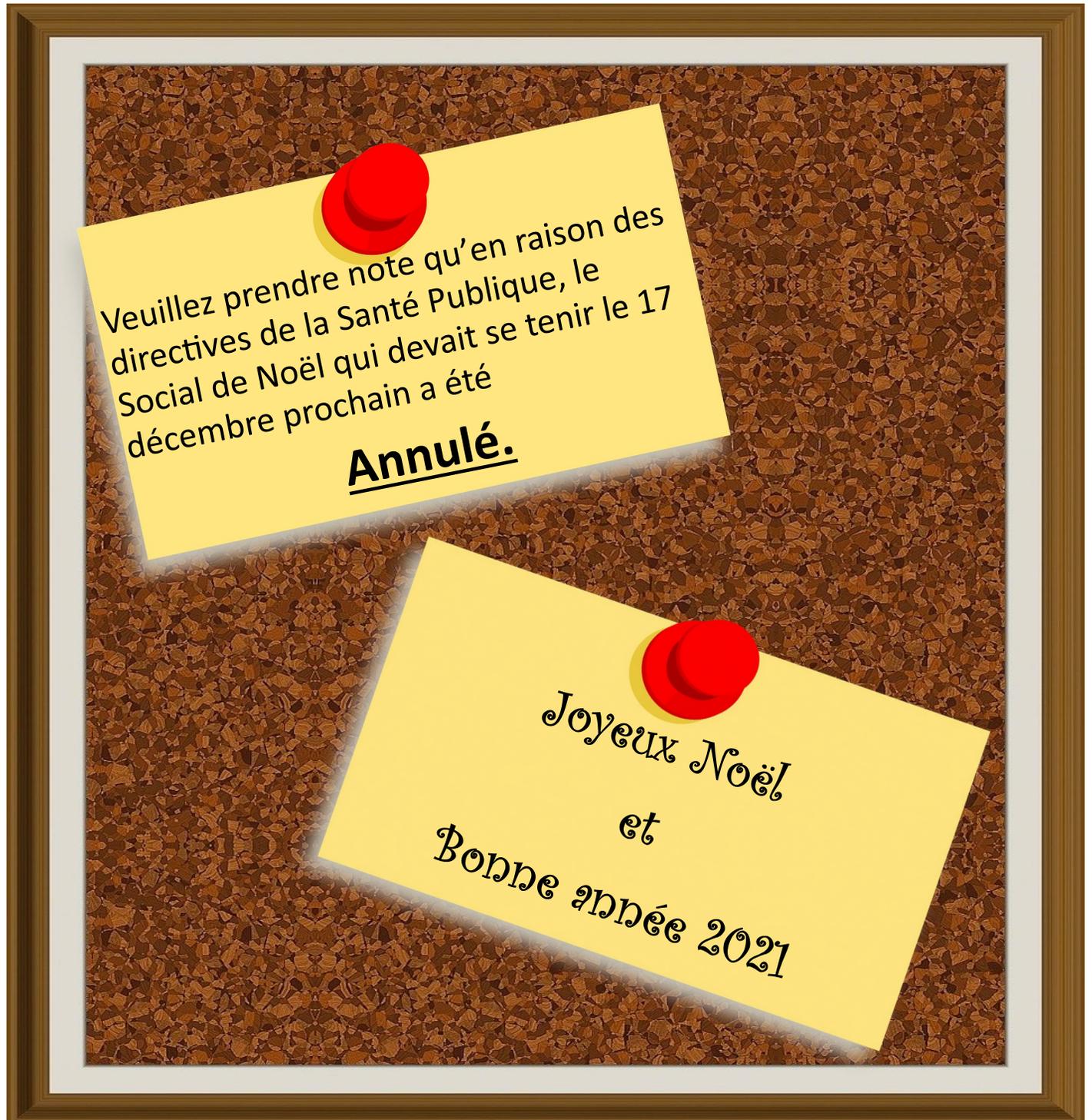
AREQ 08B

6160, rue Michel

Rouyn-Noranda (Québec)

J9Y 0G9

Babillard



Prochaine date de tombée du bulletin: 15 mars 2021